

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

LOISEL

Patrick

Membre d EPCI/communauté de communes gally mauldre/Président de la communauté de communes gally mauldre

Élu(e) ou nommé(e) le : 20/10/2021

Déclaration déposée le : 11/09/2025 11:54:36

Renseignements personnels :

Date de naissance : 06/01/1956

Adresse : [REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : ASSOCIATION PATRIMONIALE DE LA PLAINE DE VERSAILLES de 09/2019 à 05/2022 PRESIDENT	2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : SIAEP depuis le 03/2020 Vice président du SIAEP	2020 : 660 € Net 2021 : 2 265 € Net 2022 : 2 275 € Net 2023 : 2 299 € Net 2024 : 2 037 € Net 2025 : 1 039 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : NEANT NEANT

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
	Néant

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
MAIRE DE FEUCHEROLLES depuis le 03/2020	2020 : 8 190 € Net 2021 : 8 773 € Net 2022 : 8 884 € Net 2023 : 8 963 € Net 2024 : 13 440 € Net 2025 : 4 113 € Net
Président de la communauté de communes gally mauldre depuis le 10/2021	2021 : 5 234 € Net 2022 : 16 114 € Net 2023 : 12 196 € Net 2024 : 16 475 € Net 2025 : 5 473 € Net

Observations

Je soussigné Patrick LOISEL certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 11/09/2025 11:54:36

Signature : Patrick LOISEL